



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-9171>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 24-9171

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-162456

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Nîmes Métropole (30)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24300064300045

Ville : Nîmes Cedex 9

Code postal : 30947

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Petits travaux d'entretien courant et d'amélioration des réseaux et des installations d'eaux pluviales, d'eaux usées et d'eau potable des communes de Nîmes Métropole

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232410

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Dans le cadre de cette consultation, la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole agit en tant que pouvoir adjudicateur. Les prestations ne sont pas réparties en lots séparés pour le(s) motif(s) suivant(s) : Les prestations ne font l'objet de prestations distinctes. Les prestations font l'objet d'un accord-cadre donnant lieu à l'émission de bons de commande, passé en application des articles L2125-1-1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. En application de l'article R2162-4-1° du même code, il est conclu avec un opérateur économique, avec un montant minimum et un montant maximum en valeur. Les prestations de l'accord-cadre s'exécuteront au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par l'acheteur public et seront réglées selon les prix unitaires du Bordereau de Prix Unitaires, en fonction des quantités réellement exécutées. Le marché est reconductible.

Critères d'attribution : Valeur technique : 60% Prix des prestations : 40%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

En application des critères de sélection des offres, il est proposé de retenir l'offre de la société SAUR (SIRET 339 379 984 04507) qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse au sens de l'article R. 2152-7 du Code de la Commande Publique. L'accord-cadre est conclu pour : Durée : -Une période initiale dont la durée commence le 1er janvier 2024 ou à sa date de notification si postérieure et s'achève le 31 décembre 2024, -Et 3 éventuelles périodes de reconduction de 1 an chacune. -Soit une durée maximale de 48 mois. Montant : -Montant minimum par période de 40 000 EUR HT, soit 48 000 EUR TTC, -Montant maximum par période de 500 000 EUR HT, soit 600 000 EUR TTC. Le présent accord-cadre a été notifié le 18/01/2024 au titulaire SAUR.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/01/2024